



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Parcours emploi compétences à la réunion

Question au Gouvernement n° 3479

Texte de la question

PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Karine Lebon, que je salue et qui succède à notre collègue Huguette Bello. Soyez la bienvenue, madame la députée. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Mme Karine Lebon. Merci, monsieur le président.

Madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, la jeunesse souffre. Tout ce qui pourra atténuer les conséquences de la crise sanitaire sur la vie des jeunes est bienvenu, mais ces initiatives ne sauraient être prises au détriment de la solidarité entre les générations, au prix de divisions familiales, ou en accentuant une précarité déjà inquiétante. C'est pourtant ce triple risque que vous venez de prendre en modifiant les critères d'attribution des contrats parcours emploi compétences – PEC – à La Réunion.

En effet, depuis la mi-octobre, seuls les moins de 26 ans sont désormais éligibles aux PEC financés par l'État. Les répercussions de cette décision sont immenses, pour les bénéficiaires comme pour les collectivités et les associations qui les emploient. Ni les uns, ni les autres, n'ont d'ailleurs été consultés sur ce bouleversement de la politique des contrats aidés.

Avec ce nouveau critère, dans ma circonscription, la commune de Saint-Paul ne pourra plus répondre favorablement qu'à tout juste 20 % des demandes déjà enregistrées. De plus, comme la mesure porte aussi sur les renouvellements de contrat, le nombre de personnes qui devront être licenciées au terme de leur contrat risque d'exploser dans toutes les communes de La Réunion, où la très grande majorité des bénéficiaires des PEC ont plus de 26 ans.

Nous approuvons le plan national « 1 jeune, 1 solution », mais son application indifférenciée peut conduire à opposer les plus jeunes aux moins jeunes. Une solution existe : débloquer rapidement les 18 000 contrats supplémentaires annoncés par le ministre des outre-mer, en août, lors de son passage à La Réunion. Cela permettrait de proposer des solutions d'emploi aux moins de 26 ans, mais aussi d'éviter à des milliers de personnes de se retrouver sans emploi : bref, cela permettrait de ne pas mettre à mal notre cohésion sociale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Je vous souhaite à mon tour la bienvenue, madame la députée, et je tiens tout d'abord vous rassurer : dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le Gouvernement a décidé de faire un effort sans précédent en faveur de la jeunesse, mais évidemment pas au détriment des autres publics prioritaires.

Je vous confirme qu'en 2021, nous allons notamment créer 60 000 parcours emploi compétences et 50 000 contrats initiative emploi supplémentaires au profit des jeunes. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a également décidé de doubler l'effort, en ciblant 24 000 parcours emploi compétence vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou les zones de revitalisation rurale. Au total, pas moins de 122 000 contrats aidés supplémentaires seront déployés en 2021. Ils doivent bénéficier aux publics les plus éloignés de l'emploi, et constituer des parcours qualitatifs d'insertion vers l'emploi en complément des autres dispositifs, tels que l'insertion par l'activité économique.

La Réunion bénéficiera donc d'une augmentation substantielle des contrats aidés, au-delà même du volume prévu par le plan priorité et rassemblement pour l'emploi local à La Réunion, dit plan PETREL, annoncé par le Président de la République en début d'année. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe SOC.)*

S'agissant de la gestion 2020, mes services sont en train d'examiner les redéploiements qui pourraient être nécessaires au bénéfice des régions dont les besoins ne seraient pas encore satisfaits. Je vous confirme, madame la députée, que si notre objectif est de ne laisser aucun jeune sur le bord de la route, cela ne se fera pas au détriment des autres publics prioritaires. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon. Je vous remercie pour votre réponse, madame la ministre, mais le préfet de La Réunion a adressé une lettre aux maires des communes, dans laquelle il indique bien que les parcours emploi compétences sont réservés aux moins de 26 ans. Aujourd'hui, Pôle emploi bloque donc les demandes. *(« Et voilà ! » sur plusieurs bancs des groupes GDR et SOC.)* D'où ma question !

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3479

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2020](#)